



Jugé 2 fois pour la même affaire?

Par **Louis1003**, le **27/07/2014** à **15:57**

Bonjour,

Je pose la question suivante:

Ayant commis un petit délit il y a de sa 1 ans,

j'ai été entendu pour les faits en disant au forces de l'ordre que de mémoire j'ai commis se délit 6 OU 7 FOIS, en ayant que 2 plaintes contre moi.

Donc il ont enregistré ma déposition, ont appelé le parquet et la décision a été donné avec un rappel à la loi.

Aujourd'hui 6 mois après j'ai une convocation car il y a une autre plainte contre moi (donc 3ieme) pour les mêmes faits.

Donc peut t il y avoir une 2ieme décision différente pour la même histoire, alors que je parquet ma déjà mis un rappel à la lois?

Merci pour vos réponses

Cordialement